

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SIMANDRES

**Objet de l'enquête :** Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté n°U22/2024 du Maire de Simandres, une enquête publique relative **à la modification n°3 du PLU**. La procédure permettra notamment de faire évoluer le règlement écrit, la liste des emplacements réservés, la liste des changements de destination, la création de coefficients, la création d'OAP, la création d'une zone Ui, la suppression des secteurs Ah et Nh et la mise à jour des annexes.

**Durée de l'enquête :** Du 09 octobre 2024 au 08 novembre 2024

**Siège de l'enquête :** Mairie de Simandres (1 place de la Mairie, 69360 SIMANDRES)

**Commissaire-enquêteur :** M. Robert TODESCHINI

**Composition du dossier :** projet de modification n°3 du PLU de Simandres, règlement écrit, la liste des changements de destinations, annexes, avis des Personnes Publiques Associées.

**Le dossier d'enquête peut être consulté, en papier ou sur poste informatique,** en mairie de Simandres, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet de modification du PLU. Il est également consultable sur la page internet : [www.simandres.fr/enquete-public-plu](http://www.simandres.fr/enquete-public-plu)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir auprès de commune (1 place de la Mairie, 69360 Simandres - personne en charge du dossier : Karine PEREZ).

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- Après du commissaire-enquêteur lors de ses permanences ;
- Sur le registre déposé à la mairie de Simandres, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- Par courrier envoyé à la mairie de Simandres, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- Par mail à l'adresse : [enquete-plu@simandres.fr](mailto:enquete-plu@simandres.fr)

Seules les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public lors des **permanences** suivantes, **en Mairie de Simandres** :

- **Mercredi 09 octobre 2024 de 14h à 16h,**
- **Mardi 29 octobre 2024 de 15h à 18h,**
- **Vendredi 08 novembre 2024 de 14h à 17h.**

Les prises de rendez-vous seront possibles par téléphone au numéro de la mairie de Simandres :  
**04 78 02 74 95**

À l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Simandres et sur le site internet de la commune. La Commune de Simandres, après modifications éventuelles du dossier suite à l'enquête publique, pourra approuver, par délibération du conseil municipal, la modification n°3 du PLU.